



Cannabis au volant en permis probatoire.question de legislation

Par **yoannj**, le **30/04/2013** à **09:38**

Bonjour,

Je me suis fait attraper pour cannabis au volant le 27 de ce mois. Je suis en permis probatoire donc je devrai perdre mon permis. L'anniversaire de mon permis étant le 30 avril, est-ce que j'aurai mes 2 points en plus avant le retrait de points ou non ?

Merci;

Par **Tisuisse**, le **30/04/2013** à **13:01**

Bonjour,

Rassurez-vous, vous aurez bien vos 2 points de +.
Pour avoir d'autres précisions, lisez donc les post-it en en-tête de ce forum, certains vous concernent directement.

Bonne lecture.

Par **yoannj**, le **30/04/2013** à **14:20**

Merci beaucoup. C'est comme si j'avais une deuxième chance, heureusement, car sans permis, mes futurs projets professionnels tomberaient à l'eau.

En tous cas, je vais aller chez mon médecin pour me sevrer du cannabis afin de ne jamais recommencer cette erreur.